

Arrêté

Générale

modern

# Arrêté n° 2017-109/PR/MENSUR accordant l'accréditation des formations de Licence et Master de l'Académie Arabe pour les Sciences de Financement et Bancaire.

n° 2017-109/PR/MENSUR

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA  
RECHERCHE

Date de publication

2 juillet 2017

Numéro JO

n° 13 du 13/07/2017

Date du numéro

13 juillet 2017

## INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

## VISAS

**VU** La Constitution du 15 septembre 1992**VU** La Loi n°151/AN/06/5ème L modifiant la Loi n°96/AN/00/4ème L portant orientation du système éducatif djiboutien**VU** La Loi n°162/AN/12/6ème L portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**VU** Le Décret n°2014-123 fixant les conditions et modalités d'accréditation des filières de formation dans l'enseignement supérieur privé**Vu** Le Décret n°2016-109/PRE du 11 mai 2016 portant nomination du Premier Ministre**VU** Le Décret n°2016-110/PRE du 12 mai 2016 portant nomination des Membres du Gouvernement**VU** Le Décret n°2016-148/PREdu 16 juillet 2016 fixant les attributions des Ministères**VU** Le Rapport d'évaluation de la commission ad-hoc créée pour examiner la recevabilité de la requête de l'Académie Arabe pour les Sciences de Financement et Bancaire

SUR Proposition du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

## TEXTE INTÉGRAL

### Article 1er

Il est accordé à l'Académie Arabe pour les Sciences de Financement et Bancaire l'accréditation des formations suivantes

- Licence en Comptabilité
- Licence en Gestion des Banques
- Licence en Gestion des Affaires

- Master en Comptabilité
- Master en Gestion des Banques
- Master en Gestion des Affaires.

#### Article 2

Conformément aux articles 5 et 6 du décret n°2014-123, lesdites accréditations sont accordées respectivement pour une durée de 3 ans (Licences) et 2 ans (Master).

---

#### Article 3

Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

---

---

*Le Président de la République  
chef du Gouvernement*

**ISMAÏL OMAR GUELLEH**